



Surveillance du Régime de soins de santé et de soins dentaires des employés – ministère des Finances et Conseil du Trésor

Rapport du vérificateur général – Volume I, Chapitre 3 – Juin 2022

Pourquoi est-ce important?

- Le Régime a dépensé 752 millions de dollars en réclamations liées aux soins de santé et de soins dentaires entre juillet 2011 et juin 2021
- Le Régime de soins de santé et de soins dentaires est de vaste portée; 30 000 employés et leur famille y sont admissibles
- Le volet santé du Régime est déficitaire depuis 2016; le déficit totalisait 6,9 millions de dollars en juin 2021
- Le manque de surveillance peut entraîner une augmentation des coûts et des risques.

Conclusions générales

Nous avons tiré les conclusions suivantes :

- Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor (FCT) n'a pas exercé une surveillance efficace du Régime parce que sa structure de gouvernance présente des lacunes importantes
- Les fonctions d'administration du Régime sont fragmentées entre de multiples parties actives dans une structure opérationnelle complexe
- Les efforts de limitation des coûts pourraient être intensifiés pour assurer la viabilité à long terme du Régime

Nos constatations

Rôles et responsabilités mal consignés

- La structure opérationnelle du Régime n'a pas été mise à jour depuis plus de 30 ans
- Les rôles et responsabilités des tiers ne sont pas bien définis et consignés, ce qui donne lieu à des obligations redditionnelles imprécises

Faible gestion des contrats

- FCT ne sait pas si le montant payé pour l'administration du Régime représente le meilleur rapport qualité-prix
- Versement de frais d'administration de 1,4 million de dollars pour le Régime à Vestcor sans vérification
- Nomination de Vestcor sans appel d'offres

Planification et gestion des risques inadéquates

- Aucune stratégie pour combler le déficit croissant lié au volet santé
- La Province a versé 8,8 millions de dollars pour financer le déficit du Régime
- Aucun processus officiel de gestion des risques du Régime

Surveillance, évaluation et rapports limités

- Entente financière des services administratifs seulement (SAS) non évaluée depuis plus de 30 ans
- Aucun objectif de rendement établi pour évaluer le rendement du Régime
- Aucune évaluation du rendement des tiers par rapport aux cibles
- Politiques sur les conflits d'intérêts non obtenues régulièrement auprès des tiers